



## Conseil sur un renouvellement tacite sur internet

Par **rvducat**, le **02/04/2012** à **09:46**

Bonjour,

je me suis incris sur un site de rencontre sur internet bE2 , il y a deux ans la deuxième année ils ont débité ma carte sans avertir alors que je voulais pas ,cette année j'ai changé de numéro de carte , il me réclame de payer alors que je vais plus sur ce site depuis deux ans , ils ont fait appel à un service de service de recouvrement "intrum justitia" qui me demande de payer la somme plus des frais d'intérêts de retard , ils n'ont envoyés un avis de procédure judiciaire , je voulais savoir si leurs recours en justice est sérieux ou c'est que de l'intimidation et comment faire pour les obliger à me laisser tranquille salutations.

Par **Tisuisse**, le **02/04/2012** à **13:20**

Bonjour,

Lisez ceci :

[http://www.experatoo.com/information-du-consommateur/societes-recouvrement\\_73116\\_1.htm](http://www.experatoo.com/information-du-consommateur/societes-recouvrement_73116_1.htm)

puis faites des recherches (case recherche) sur intrum jutitia, vous trouverez réponses à vos questions.